

*Initiatives ministérielles*

tant pour ceux qui font face à ces problèmes tous les jours dans les rues.

Winnipeg serait le centre idéal pour une telle fondation parce que les Winnipegois ont passé de nombreuses années à tenter d'harmoniser les relations entre ses différents groupes ethniques pour que tout le monde se sente bien, non seulement dans cette ville, mais dans tout le pays.

Il ne faudrait pas féliciter le gouvernement fédéral outre mesure pour son projet de fondation des relations raciales sans lui avoir signalé préalablement ce qu'il n'a pas fait ou qu'il ne fait pas à ce chapitre. On n'a pas cessé de lui rappeler, depuis 15 mois à la Chambre, de passer carrément à l'action dans le dossier des relations raciales et humaines. Prenons, exemple, la question du port du turban. Combien de mois le gouvernement a-t-il attendu avant de décréter que les Sikhs canadiens avaient le droit de porter le turban? Avant qu'il ne se décide, les députés ont été obligés de lui présenter des pétitions venant de centaines de milliers de Canadiens que la question du port du turban intéressait forcément.

La communauté autochtone a toujours été aux prises avec des problèmes inhérents à notre système judiciaire. Il saute aux yeux, d'après les réponses que le gouvernement donne aux questions qui lui sont posées à la Chambre, qu'il n'a aucune politique faisant état des changements fondamentaux dont notre système judiciaire devrait faire l'objet pour tenir compte des préoccupations des autochtones.

Au lieu de cela, le dernier budget limite les moyens de communications dont ils disposent au Canada. La réduction du budget des communications, sous la gouverne du secrétaire d'État, budget qui a permis naguère à tant d'organismes autochtones de communiquer entre eux et avec d'autres Canadiens, démontre que le gouvernement ne veut pas, somme toute, venir en aide aux autochtones. Il met peut-être sur pied une fondation des relations raciales qui donnera l'impression qu'il appuie les relations raciales et favorise la sensibilisation du public à cet égard, mais en réalité, il supprime des services qui comptent réellement pour ces localités.

Un deuxième exemple que je voudrais employer et qui, à mon avis, est très important, mais souvent négligé à la Chambre, c'est celui de l'anglais comme langue seconde. Le gouvernement a constamment miné la capacité des néo-Canadiens d'apprendre l'anglais. Il l'a fait en retirant d'abord le matériel dont disposaient des organismes

qui enseignent l'anglais aux Canadiens lorsqu'ils arrivent dans notre pays. Ensuite, au moyen d'autres programmes et des paiements de transfert, il fait en sorte qu'il est de plus en plus difficile pour les provinces d'offrir des cours d'anglais comme langue seconde.

Il faut discuter de cette question à la Chambre dans le cadre du débat sur les relations interraciales, car il est très difficile pour les néo-Canadiens, notamment pour ceux des pays de l'Asie, d'acquérir les compétences linguistiques dont ils ont besoin pour recevoir la formation qui leur permettra de trouver un emploi mieux rémunéré. Lorsqu'on arrive pour la première fois dans les villes du pays, on entre sur le marché du travail au salaire minimum en vigueur dans la province, c'est-à-dire entre 4,50 \$ et 5 \$. Ce n'est pas simplement un cliché, c'est une réalité au sein de la population active. On ne peut quitter ce genre d'emplois que si on acquiert des compétences, si on a accès à de meilleurs emplois, si on peut apprendre la langue et si on comprend les rouages de notre système. Comment y parvenir si on ne peut pas recevoir de formation?

Dans toutes les études et dans toutes les expériences pratiques, on a beau parler de la volonté du gouvernement fédéral d'aider les néo-Canadiens, mais lorsque vient le temps de passer à l'action, on constate que les communautés d'immigrants ne reçoivent pas assez de services. On supprime les services de base que nous estimions nécessaires il y a une génération et ces gens deviennent ainsi de plus en plus démunis.

• (1620)

Cela conduit évidemment à des tensions dans les rues. Un des autres députés a soulevé la question des rapports entre les problèmes économiques des nouveaux Canadiens au sein des collectivités où ils s'installent et la montée du racisme. L'un des problèmes des jeunes néo-Canadiens de 16 à 19 ans, c'est que leur manque de connaissances linguistiques, le peu de compréhension du marché du travail, leur manque de formation et leur difficulté d'accès à la formation, leur nuisent dans la recherche d'un emploi et au moment de s'inscrire dans les collèges communautaires ou les universités. Ils ont vu leurs parents peiner pendant de longues années dans des emplois à moins de 5 \$ l'heure.

La vie dans les rues est dure. Elle est dure à Winnipeg et à Toronto. De temps à autre, un coup d'oeil aux manchettes nous donne une petite idée de la dureté de cette vie.